

HONORAIRES GESTION

GESTION LOCATIVE

PRESTATIONS PROPOSÉES	HONORAIRES MENSUELS TTC ¹
Locaux d'habitation nus ou mixtes	8 % (Loyer charges comprises / mois)
Locaux meublés	8 % (Loyer charges comprises / mois)
Locaux commerciaux / professionnels	10 % (Loyer charges comprises / mois)
Locaux baux de droit commun	8 % (Loyer charges comprises / mois)
Locaux d'habitation ou mixte (soumis à la loi du 06/07/1989) suite à une vente de Neuf	8 % (Loyer charges comprises / mois) + 3 premiers mois de gestion offerts
Locaux d'habitation nus, mixtes ou meublés à compter de 4 lots confiés en gestion	6,8 % (Loyer charges comprises / mois) + 3 premiers mois de gestion offerts
Locaux d'habitation nus, mixtes ou meublés à compter de 10 lots confiés en gestion	6 % (Loyer charges comprises / mois) + 3 premiers mois de gestion offerts
Autres locaux (garage, entrepôt...)	8 % (Loyer charges comprises / mois)
Garantie du paiement des loyers impayés et détériorations immobilières (GRL) (en sus des honoraires de gérance) Pour les baux signés avant le 31/12/2015	3 % (Loyer charges comprises /mois)

SYNDIC D'IMMEUBLES

PRESTATIONS PROPOSÉES	HONORAIRES TTC ¹
Gestion courante incluse dans le forfait annuel – immeuble d'habitation (selon configuration, équipements collectifs, personnel, mode de gestion de la trésorerie du syndic...)	Entre 160€/lot et 180 €/lot
Gestion courante incluse dans le forfait annuel – autre immeuble (selon configuration, équipements collectifs, personnel, mode de gestion de la trésorerie du syndic...)	Entre 160 €/lot et 180 €/lot
Vacation horaire - heures ouvrables - hors heures ouvrables	80, 00 € pour le Syndic Coûthoraire majoré de 50 %
Prestation individuelle : état daté	300 €
Location de salles chez le syndic	0 €
Tirage des documents	Inclus dans le forfait
Prestations variables (travaux exceptionnels, placement des fonds ...)	Sur demande et devis

SQUARE HABITAT, SAS SUDMED ROUSSILLON, Société par actions simplifiée, filiale de la Caisse Régionale du Crédit Agricole SUD MEDITERRANEE, au capital de 200 000 €, sis 1 place de la République 66000 PERPIGNAN dont le siège social est 30 rue Pierre Bretonneau (66100) PERPIGNAN, Tél. : 04.68.68.00.22 – RCS PERPIGNAN sous le SIREN n° 532 684 461, APE 6831 Z, N° TVA intracommunautaire : FR 2653266446, Carte Professionnelle n°6601 000 025 888 délivrée le 22/03/2021 par la CCI PERPIGNAN, Activités : Transaction, gestion, location et syndic, Garantie financière n°1000270 et CRP n°1000271 par CAMCA 53 rue de la Boétie 75008 PARIS.

1/ TVA en taux vigueur de 20 % incluse
2/ le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par voie réglementaire

HONORAIRES TRANSACTION

PRESTATIONS PROPOSÉES

HONORAIRES TTC

1

VENTE	MODALITÉS (%, forfait, tranches)	À LA CHARGE DE
- de 60 000 €	Forfait de 4 000 €	Mandant
de 60 001 € à 100 000 €	8 %	Mandant
de 100 001 € à 250 000 €	6 %	Mandant
de 250 001 € à 500 000 €	5 %	Mandant
de 500 001 € à 1 000 000 €	4 %	Mandant
Au-delà de 1 000 001 €	3.5 %	Mandant
Fonds de commerce et Murs commerciaux	10%	Mandant
Place de parking et Garage	10%	Mandant
Terrains à bâtir	5 %	Mandant

Avis de valeur : 150 € TTC

*Honoraies à la charge du vendeur sauf accord contractuel contraire

LOCATION	MODALITÉS (%, forfait, tranches)	À LA CHARGE DE
► LOCAUX D'HABITATION NUS OU MEUBLÉS ✓ entremise et négociation	20 € TTC ¹	Bailleur
✓ visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail ²	5.25% du loyer annuel ²	Bailleur
	5.25% du loyer annuel ²	Locataire
✓ état des lieux location vide ²	1.75% du loyer annuel ²	Bailleur
	1.75% du loyer annuel ²	Locataire
✓ état des lieux location meublée ²	1.75% surface habitable ²	Bailleur
	1.75% surface habitable ²	Locataire
► LOCAUX D'HABITATION NUS OU MEUBLÉS (Produits neufs pour la 1ère mise en location)	1 € TTC ¹	
✓ entremise et négociation		Bailleur
✓ visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail ²	2.5% du loyer annuel ²	Bailleur
	2.5% du loyer annuel ²	Locataire
✓ état des lieux location vide ²	1.00% du loyer annuel ²	Bailleur
	1.00% du loyer annuel ²	Locataire
✓ état des lieux location meublée ²	1.00% du loyer annuel ²	Bailleur
	1.00% du loyer annuel ²	Locataire
Pour les lots dont le loyer H.C est > 1 200 €	- 20 % pour la première mise en location	Bailleur Locataire
► LOCAUX PROFESSIONNELS, LOCAUX COMMERCIAUX	14 % du loyer annuel H.C	50 % Bailleur 50% Locataire
✓ négociation		
✓ état des lieux	100 € TTC ¹	Bailleur
✓ rédaction de bail	250 € TTC ¹	50 % Bailleur 50% Locataire
► TERRAINS	14 % du loyer annuel H.C	50 % Bailleur 50% Locataire
► LOCAUX BAUX DROIT COMMUN (garage, place de stationnement)	14 % du loyer annuel H.C	50 % Bailleur 50% Locataire

SQUARE HABITAT, SAS SUDMED ROUSSILLON, Société par actions simplifiée, filiale de la Caisse Régionale du Crédit Agricole SUD MEDITERRANEE, au capital de 200 000 €, sis 1 place de la République 66000 PERPIGNAN dont le siège social est 30 rue Pierre Bretonneau (66100) PERPIGNAN, Tél. : 04.68.68.00.22 – RCS PERPIGNAN sous le SIREN n° 532 684 461, APE 6831 Z, N° TVA intracommunautaire : FR 2653266446, Carte Professionnelle n°6601 000 025 888 délivrée le 22/03/2021 par la CCI PERPIGNAN, Activités : Transaction, gestion, location et syndic, Garantie financière n°1000270 et CRP n°1000271 par CAMCA 53 rue de la Boétie 75008 PARIS.

1/ TVA au taux en vigueur de 20% incluse

2/Dans la limite des plafonds définis par décret n°2014-890 du 07/08/14 et révisables par arrêté. Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur.

Honoraires au 1^{er} janvier 2023